



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Challenge Gérard PAYEUR 2026

Dimanche 03 mai 2026.

Halle des sports.

21 boulevard de la Jamagne 88400 Gérardmer.

Les tableaux suivants sont organisés :

Tableau A : Mixte 900 à 1299 points	Début : 11h00
Tableau B : Mixte 700 à 1099 points.	Début : 13h00
Tableau C : Mixte 501 à 899 points.	Début : 10h00
Tableau D : Mixte 500 à 699 points.	Début : 12h00
Tableau E : Mixte 500 points et moins.	Début : 10h00
Tableau F : Double toutes catégories	Début : 09h00

Chaque joueur peut s'inscrire au maximum dans **2 tableaux simples consécutifs et le double.**

Pour participer au tableau double, le joueur doit être inscrit dans un tableau simple au minimum.

Les doubles peuvent être constitués de joueurs de clubs différents.

Épreuve ouverte à tous les pongistes vosgiens sauf poussins, poussines et dont le classement est inférieur à 1300 points.

Les balles sont fournies par les joueurs.

Les points seront ceux au 01/01/2026.

Le coefficient de l'épreuve est de 0.50.

Horaires : Pointage à partir de 8h30, début de la compétition à 9h00 par le tableau de doubles.

En simples : poules de 3 joueurs avec 2 qualifiés dans un tableau à élimination directe.



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

A l'issue de cette compétition et en hommage à Gérard PAYEUR, le Challenge **Gérard PAYEUR** sera attribué au club ayant obtenu le plus de points en fonction de la place obtenue dans chacun des tableaux selon le barème suivant : **1 point par joueur participant**

	1er	2e	1/2 finaliste	1/4 de finaliste	1/8e de finaliste
49 participants et +	20	16	10	5	3
De 25 à 48 participants	15	12	8	4	2
De 13 à 24 participants	10	8	6	3	1
De 09 à 12 participants	8	6	4	2	
De 05 à 08 participants	6	4	2		
04 participants et -	3	2			

En cas d'égalité, c'est le club ayant le plus de participants qui est classé le premier.

Droit d'inscription : 6,00 € par simple, **double gratuit**

Inscriptions à faire parvenir pour le jeudi **30 avril 2026 dernier délai** à contact@cdtt88.fr

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.

IBAN : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

Le juge arbitre sera

Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.